

Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 01 du 05 aout 2026 saison 2026-2027

Début de séance à 18h30

Présent.e.s :

- Judes AGATHON
- Docteur Alexandre LACHARTRE
- Docteur Éric HOUNHOU-GAN

Absent.e.s excusé.e.s :

- Guy Grégory PREVOT
- Malika ADELSON
- Angie PROPHETE
- Luxon NOEL
- Docteur Arthur DEROURE-CORTE
- Sandrine ASDRUBAL
- Anastasie LEDU-KALALA

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres (DMA) et de surclassement (SUR)

26 dossiers médicaux d'arbitres ont été examinés

	NOM	PRENOM	DOSSIER	DECISION	CLUB
1	PAILLANT	Montarda	DMA	FAVORABLE	AS MORTIN
2	DARY	Jean Richard	DMA	FAVORABLE	FENIX F.C
3	ANDRIEU DETOL	Nadia	DMA	FAVORABLE	nadiadetol@gmail.com
4	BENECHÉ	Joana	DMA	FAVORABLE	Loyola OC
5	HODEBOURG	Emmanuel	DMA	FAVORABLE	
6	GONZALEZ	Théo	DMA	FAVORABLE	
7	HAABO	Tafala	DMA	FAVORABLE	
8	DAS GRACAS DIAS	Patricia	DMA	FAVORABLE	
9	PINTHIEVE	Renold	DMA	FAVORABLE	
10	DUMAS	Sophie	DMA	FAVORABLE	

	NOM	PRENOM	DOSSIER	DECISION	CLUB
1	PAILLANT	Montarda	DMA	FAVORABLE	AS MORTIN
2	DARY	Jean Richard	DMA	FAVORABLE	FENIX F.C
11	CHALOT	Andral	DMA	FAVORABLE	ASCS COGNEAU
12	MARTINEZ LANTIGUA	Arnold	DMA	FAVORABLE	ASCJQ
13	MENCE	Pascal	DMA	FAVORABLE	LOYOLA OC
14	THALES	Jeannot	DMA	FAVORABLE	US MACOURIA
15	BAOUCHE	Anthony	DMA	FAVORABLE	CSCC
16	JEAN-JACQUES	Eugène Theophile	DMA	FAVORABLE	EF IRACOUBO
17	RODNEY	Fabrice	DMA	FAVORABLE	
18	SOW	Mamadou	DMA	FAVORABLE	
19	SANTANA LIMA	Sergio	DMA	FAVORABLE	USL MONTJOLY
20	PONET	Yannick	DMA	FAVORABLE	US MACOURIA
21	DESTINE	Dieuseul	DMA	FAVORABLE	
22	MBAYA WA MBAYA	Fils	DMA	FAVORABLE	ASC AGOUADO
23	APAGUI	Nicolas	DMA	FAVORABLE	ASCO
24	PEDIE	Rudiline	DMA	FAVORABLE	COSMA FOOT

Rappels de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission rappelle l'importance de bien noter le nom, le prénom, le type de dossier présenté et les coordonnées téléphoniques personnelles des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joignables le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs, les responsables du club le cas échéant.

Enfin l'ensemble doit être transmis sous plis cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Tél, Type de dossier, Club d'appartenance.

Lors du dépôt du dossier à Cayenne ou à Saint-Laurent du Maroni un tampon sera apposé sur l'enveloppe avec la date de dépôt.

La CR Médicale conseille de prendre en photo l'enveloppe ainsi tamponnée.

Prochaine CR Médicale, le mardi 11/08/2026 à 18h, à SAINT-LAURENT DU MARONI.

Fin de séance à 22h

Secrétaire de séance

Judes AGATHON



Président de séance

Dr Eric HOUNHOU-GAN

